

**Sujet:** [INTERNET] Enquête publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIERE

**De :** David Motsch <dmotsch73@gmail.com>

**Date :** Tue, 23 Oct 2018 23:22:34 +0200

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A l'attention du Président de la Commission d'enquête.

Monsieur le Président,

Ce mail pour vous faire part de mon opposition au projet d'installation d'une usine de méthanisation dans la ZAC de la Ribière à LIMOGES.

Ce projet est envisagé dans un secteur résidentiel (nombreuses copropriétés et lotissements autour), dans lequel il y a également des entreprises, deux crèches, un hôpital de jour etc.... Le site est donc inapproprié pour une telle installation qui va provoquer:

- un risque pour la santé des habitants et usagers de la zone (risque lié à la prolifération des bactéries, mais également un risque lié à la nature même de l'installation en cas d'incident),
- des nuisances olfactives importantes,
- des nuisances sonores provoquées par l'activité de la centrale mais également par l'augmentation considérable du trafic dans la zone et notamment sur la voie de liaison sud
- une augmentation du trafic avec un surplus conséquent de poids lourds et de tracteurs; ce qui entraîne un danger supplémentaire pour les usagers de la route ainsi que pour les piétons et les cyclistes. De plus, une augmentation du trafic en poids lourd entraînera forcément des nuisances sonores.

De plus, cette usine n'aurait même pas pour conséquence de procurer de l'emploi dans la région car seulement 3 emplois sont prévus. La centrale serait donc sans "surveillance" les nuits et les dimanches...

Etant propriétaire dans la zone avec des enfants en bas âge, je ne peux que m'opposer à ce projet.

Bien à vous,

David MOTSCH